

dispositif de régulation	(application effective des textes).						
	<p>1) Renforcement du dispositif de régulation (commission de supervision et de régulation des institutions de sécurité sociale (COSRISS))</p> <p>2) Amélioration du système de retraite :</p> <p>a. introduction d'un système de retraite basé sur la capitalisation (création du fonds privés de pension)</p> <p>b. Amélioration du niveau des pensions gérées par l'IPRES et mise en place d'une couverture complète de la branche invalidité</p>	<p>Le dispositif de régulation (COSRISS) est renforcé</p> <p>Les conditions de vie des aînés sont améliorées ; le système de pensions de retraite est réformé</p> <p>Les travailleurs non salariés peuvent accéder à une couverture vieillesse grâce à l'introduction de fonds privés de pension</p> <p>Le système de calcul de pensions, le système de prestation en cas d'invalidité et le niveau de couverture des retraites est</p>	<p>BM</p>	<p>MFPTEOP</p>	<p>- Structures déjà en place</p> <p>- les projets de textes relatifs au renforcement du dispositif sont en cours</p> <p>Une loi a été votée en février 2008 pour permettre l'introduction des systèmes de retraite par capitalisation et les textes relatifs à ce dispositif sont en cours d'élaboration</p> <p>Réformes paramétriques et systémiques à poursuivre</p>	<p>Adoption de la loi prévue en 2009</p>	

		c. amélioration d'ensemble des conditions de vie des personnes du 3 ^{ème} âge	amélioré Un dispositif de couverture spéciale au profit des aînés qui sont vulnérables est en place			Etude d'ensemble sur les conditions de vie des personnes du 3 ^{ème} âge en cours de finalisation		
Elargir le champ d'application matériel de la sécurité sociale	Mise en œuvre d'un programme d'extension des prestations de la sécurité sociale à l'habitat social pour les travailleurs salariés		Le programme d'accès à l'habitat social pour les travailleurs salariés est mis en place à l'instar d'autres pays	Banque Mondiale BIT Coop italienne	MFPTOP	C e dossier n'a connu aucune évolution		
	Elargissement du champ de couverture à d'autres branches de la sécurité sociale a. Assurance emploi temporaire pour lutter contre la vulnérabilité du salarié en cas de perte involontaire d'emploi		Les études de faisabilité sont réalisées Les programmes sont mis en œuvre	Banque Mondiale	MFPTOP Ministère des Sénégalais de l'étranger	TDR élaborés et validés en relation avec les Départements concernés pour : 1-une étude sur l'introduction d'une Assurance emploi temporaire 2-une étude sur	2009	

		<p>b. Extension de la couverture sociale aux sénégalais de l'extérieur</p> <p>c- Mise en place des prestations en nature de la branche de l'assurance maternité au profit des femmes salariées</p>	<p>Les soins de santé liés à la grossesse et à l'accouchement des femmes salariées sont pris en charge par la Caisse de Sécurité Sociale en complément des prestations en espèces qu'elle gère déjà en cas de congé de maternité. Les dépenses des IPM sont réduites</p>		<p>MFPTOP/ CSS</p>	<p><i>L'introduction d'un régime de retraite en faveur des sénégalais de l'extérieur et d'un système assurance maladie pour les familles restées au Sénégal</i></p> <p>Etude en cours au niveau de la CSS</p>		
				<p>Banque Mondiale BIT</p>	<p>MFPTOP</p>			
	<p>Améliorer la couverture maladie des salariés</p>	<p>Réforme de l'assurance maladie obligatoire des salariés (IPM) AP</p> <p>a. étude de la réforme de</p>	<p>Le système d'assurance maladie obligatoire des salariés (IPM) est réformé et</p>		<p>MFPTOP/ Ministère de la SANTE</p>	<p>TDR élaborés et validés avec le Ministère de la Santé</p> <p>Etude en cours de</p>	<p>2009</p>	

		<p>l'assurance maladie des salariés et du renforcement du système de contrôle et de suivi</p> <p>b. renforcement des capacités de la tutelle</p> <p>c. restructuration des IPM</p> <p>AP</p>	<p>viabilisé</p> <p>Tous les salariés et les membres de leurs familles bénéficient d'une couverture maladie</p>			démarrage / mai 2008		
Nouveau	<p>Renforcement des capacités des professionnels de la sécurité sociale et de acteurs sociaux</p>	<p>Création d'un Centre de Formation en Sécurité sociale</p>	<p>Les professionnels de la sécurité sociale et les partenaires sociaux impliqués dans la gouvernance des institutions disposent pour la première fois au Sénégal d'une structure de formation et sont spécialisés dans les métiers de la sécurité sociale</p>	<p>Banque Mondiale :BIT</p>	MFPTOP	<p>TRD élaborés et validés en rapport avec le Ministère chargé de l'Education.</p> <p>Etude de faisabilité est en cours de lancement</p>	2009	

ANNEXE 2 : AXE 3 DSRP 2 - MATRICE DES MESURES CORRIGÉES (EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE)

Composante	Objectifs	Recommandations/Actions prioritaires	Indicateurs	Echéance	Budget
Extension de la Protection Sociale	Renforcer les MS à améliorer le système d'assurance maladie et création de nouveaux produits de protection sociale selon les besoins articulés aux dynamiques communautaires	Appui au dispositif de mise en œuvre et de suivi de l'extension de la Protection sociale	Fonctionnalité du dispositif de mise en œuvre et de suivi de l'extension de la Protection Sociale	2008/2010	
		Soutien matériel, financier et méthodologique aux structures faïtières et aux mutuelles de santé existantes et émergentes	-Nombre de structures faïtières soutenues -Proportion des mutuelles soutenues par les structures faïtières.	2008/2010	
		Accompagnement des institutions mutualistes dans l'acquisition de compétences nécessaires à leur fonction de gestion	Nombre de mutuelles bénéficiaires	2008/2010	
		Développement progressif de structures faïtières vers la création au moins d'une union par région	Nombre d'unions régionales créées	2008/2010	
		Appui aux unions de mutuelles de santé dans le suivi des activités des mutuelles membres	Nombre d'initiatives appuyées	2008/2010	
		Appui aux initiatives de couplage micro assurance santé et micro finance (APROFES, PAMECAS, autres)	Nombre d'initiatives appuyées fournissant une couverture effective en santé	2008/2010	
		Mise en œuvre du projet de démonstration de la mutualisation du risque maladie dans le cadre de la décentralisation	Projet de démonstration mis en œuvre dans trois départements	2008/2010	
		Promotion du Partenariat entre les mutuelles de santé et les prestataires de soins	-Existence d'un cadre de convention -Nombre de conventions signé entre les mutuelles de santé et les prestataires de soins	2008/2010	
		Renforcement du cadre national de concertation sur la mutualité	-Nombre de réunions - nombre de participation aux	2008/2010	

			rencontres thématiques sur les mutuelles de santé		
		Mise en place d'une stratégie de communication pour la promotion des mutuelles de santé	-Disponibilité d'une stratégie de communication -Nombre de plans sectoriels de communication pour la promotion des mutuelles de santé -nombre de nouvelles mutuelles -nombre de personnes couvertes (adhérents effectifs/bénéficiaires)	2008/2010	
	Mettre en place des mécanismes de prise en charge des maladies pour les personnes vulnérables	Amélioration des modalités de ciblage et d'identification des bénéficiaires potentiels de l'assistance médicale	Fonctionnalité des modalités de ciblage et d'identification des bénéficiaires potentiels de l'assistance médicale	2008/2010	
		Amélioration de l'accès aux soins et aux médicaments essentiels pour les personnes atteintes d'affections lourdes et coûteuses	-Taux de couverture des personnes atteintes d'affections lourdes et coûteuses est amélioré	2008/2010	
		Extension de la gratuité à tous les groupes vulnérables (enf 0-5ans, handicapés, indigents)	Taux de couverture	2008/2010	
		Mise en place d'un système de pérennisation des initiatives de gratuité (Fonds d'achat-solidarité)	-Fonds est mis en place -Ressources allouées par le fonds aux initiatives de gratuité	2008/2010	
		Mise en place des mécanismes d'articulation entre les initiatives de gratuité et le développement des mutuelles de santé ¹	Nombre d'initiatives intégrées dans les MS		
	Mettre en place des systèmes de prévoyance sociale pour les	Mise en place du régime de protection sociale agro-sylvo-pastorale	- Textes réglementaires adoptés	2008/2010	

¹ Reformulation de l'action « articulation entre MS et le système formel de sécurité sociale »

	personnes exerçant le métier de l'agriculture et les acteurs économiques du secteur informel, de l'artisanat, ...		<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif de financement mis en place / mise à disposition des fonds. - Population couverte - territoire couvert selon plan de développement 		
		Mise en place de la mutuelle sociale des travailleurs du secteur des transports routiers	<ul style="list-style-type: none"> - Population couverte - Nombre de sections locales mises en place -Territoire couvert - taux de couverture par rapport à la population cible -Système de conventionnement mis en place 	2008/2010	
		Réalisation d'études de faisabilité pour la mise en place de régimes adaptés aux autres professions	-Nombre d'études réalisées – Poids social de la population cible	2009/2010	
		Articulation entre les mutuelles de santé et le système formel de sécurité sociale	Nombre de programmes en connexion effective entre les mutuelles de santé et le système formel de sécurité sociale	2009/2010	

Tableaux de synthèse de la revue

**A.- ANALYSE DE LA PROGRAMMATION ET DE L'EXECUTION 2007 DES PROGRAMMES ET PROJETS
INSCRITS AU PLAN D'ACTION PRIORITAIRE DU DSRP 2
(MONTANTS EN MILLIARDS FCFA)**

Objectifs / Stratégies :								
Intitulés des programmes / projets du Plan d'Actions prioritaires (Zones d'intervention)	Coûts 2007 DSRP2	Gap BCI / Coûts DSRP2	Réalizations Etat		Réalizations PTF		Etat d'avancement de l'exécution	Perspectives pour 2009
			Montants	Taux	Montants	Taux		
1. Renforcer les mutuelles de santé et améliorer le système assurance - maladie	1,8	1,8	0	0			<p>Le Ministère de la Santé et de la Prévention à travers la CAFSP est en train de se doter d'une stratégie nationale d'extension de la couverture du risque maladie des sénégalais. Le document est conçu à travers un processus participatif qui a démarré au courant de l'année 2007. Le document de projet est produit depuis avril 2008. Il est actuellement en cours de validation au niveau ministériel</p>	<p>-Soutien matériel, financier et méthodologique aux structures faïtières et aux mutuelles de santé existantes et émergentes,</p> <p>-Développement progressif de structures faïtières vers la création au moins d'une union par région</p> <p>-Appui aux unions de mutuelles de santé dans le suivi des activités des mutuelles membres</p> <p>-Appui aux initiatives de couplage micro assurance santé et micro finance (APROFES, PAMECAS, autres)</p> <p>-Mise en œuvre d'un projet de démonstration de la mutualisation du risque maladie dans le cadre de la</p>

								<p>décentralisation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Renforcement du cadre national de concertation sur la mutualité -Mise en place d'une stratégie de communication pour la promotion des mutuelles de santé
<p>2. Mettre en place des systèmes de prévoyance pour les risques agricoles et autres risques auxquels sont confrontés les acteurs économiques du secteur informel, de l'artisanat, etc.</p>	10,05	10,05	0	0		<p>Un processus d'expérimentation de systèmes de protection sociale de grande envergure est lancé depuis 2006. Il s'agit d'un régime de protection sociale pour les personnes exerçant les métiers de l'agriculture et d'une mutuelle sociale pour les travailleurs du secteur des transports routiers. L'année 2007 a été mise à profit pour boucler les phases d'étude de faisabilité et de concertation avec les acteurs concernés. Les avancées notées sont :</p>	<p>a) Concernant le régime agro-sylvo-pastorale :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Adoption des textes réglementaires -Mise en place du dispositif de financement par l'Etat -Mise en œuvre du plan d'action <p>b) Concernant la mutuelle sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> -Appui financier de l'Etat pour la mise en place du dispositif conformément au plan de développement du régime 	

						<p>d'arrêté sur l'assurance maladie, les statuts des régimes au niveau central et régional,</p> <ul style="list-style-type: none"> - le plan de développement du régime est élaboré et validé de même que le projet de dispositif institutionnel pour la mise en œuvre et le plan d'action de mise en œuvre pour 2008-2011. - Le régime a obtenu une inscription budgétaire pour 2008 de l'ordre de 310 millions relative à la subvention attendue de l'Etat pour la mise en œuvre du plan d'action - Le démarrage de la phase pilote du régime est en cours de lancement dans les régions de Saint-Louis et de Tambacounda <p>b) Concernant la mutuelle sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> -la réalisation de l'étude de faisabilité -la définition du système de financement du régime -l'élaboration d'un plan d'action 2007-2010 pour la phase pilote -la tenue de l'Assemblée Générale de la Mutuelle -le démarrage effectif des activités avec les travailleurs de AFTU 	<p>(249 850 000F)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extension /diffusion aux autres catégories de la population cible - Mise en place d'un système de conventionnement avec les structures sanitaires - Mise en place d'un centre de gestion professionnel devant être opérationnel en fin 2008.
--	--	--	--	--	--	--	--

3.- Mettre en place des mécanismes de prise en charge des maladies pour les personnes vulnérables	2	1,3	700	35%			<p>Démarrage effectif de l'expérimentation d'un dispositif de prise en charge des soins de santé pour les personnes âgées de 60 ans et plus (Plan SESAME)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'un système de pérennisation des initiatives de gratuité (Fonds d'achat, Fonds de solidarité) - L'extension de la gratuité à tous les groupes vulnérables (enfants de 0-5 ans, handicapés, indigents) - La mise en place des mécanismes d'articulation entre les initiatives de gratuité et le développement des mutuelles de santé.

**B.- NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS
INSCRITES DANS LA MATRICE DES MESURES DU DSRP 2**

Intitulés de l'Action	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et Contraintes	Solutions pour 2009
1.- Appui au dispositif de mise en œuvre et de suivi de l'extension de la protection sociale		- Mise en place depuis septembre 2007 d'un groupe de travail pour le suivi de la mise en œuvre de l'extension de la protection sociale	- Absence de plan de travail opérationnel et de moyens (humains, matériels et financiers) pour sa mise en oeuvre - Manque de portage institutionnel	Mettre en place d'un secrétariat permanent qui aura pour mandat de faciliter l'animation de ce dispositif et d'appuyer la production des supports techniques nécessaires à la mise en cohérence et à la coordination des activités de suivi
2.- Promotion du partenariat entre les mutuelles de santé et les prestataires de soins et renforcement du cadre national de concertation sur la mutualité	CAFSP/MSP	Projet de convention cadre entre l'Etat et les mutuelles de santé : celui-ci définit les principes régissant les relations contractuelles entre les formations sanitaires du Sénégal et les mutuelles de santé	- Lenteur dans le processus d'adoption et de signature de la convention cadre - Pluralité dans la représentation du mouvement mutualiste (absence de structures faîtières au niveau national) - pas d'inscription budgétaire pour soutenir cette politique	- adoption et signature de la convention cadre - Articuler cette action avec la stratégie d'extension de la couverture du risque maladie pour les sénégalais - élaborer un plan d'action opérationnel budgétisé
3.- Mise en place de plans de Communication pour la Promotion des Mutuelles de Santé	CAFSP/MSP	Pas d'avancées	Cette action n'a pas encore fait l'objet d'un projet soumis à l'autorité ministérielle pour permettre une éventuelle prévision dans le budget de l'Etat	- Elaborer un document de projet pour l'élaboration d'un plan de communication pour la promotion des mutuelles de santé - Prévoir une inscription budgétaire pour sa réalisation
4.- Amélioration des modalités	MSP	Réflexion en cours : Evaluation des	- Absence d'inscription	- Conduire un processus de

<p>de ciblage et d'identification des bénéficiaires potentiels de l'assistance médicale</p>		<p>initiatives de gratuité Proposition sur la création d'un Fonds d'achat/Solidarité devant aider à l'amélioration du mode de financement et de ciblage des bénéficiaires</p>	<p>budgétaire - Lenteur dans la mise en œuvre des initiatives - faible implication des communautés de base dans la réflexion sur la définition des mécanismes de ciblage</p>	<p>réflexion élargie sur le bilan des mécanismes de ciblage actuels et la définition de critères plus ciblés d'identification des bénéficiaires - Prévoir le financement de ce processus dans le budget de l'Etat</p>
<p>5.- Amélioration de l'accès aux soins et aux médicaments essentiels pour les personnes atteintes d'affections lourdes et coûteuses</p>	<p>MSP</p>	<p>- Existence de plusieurs initiatives d'assistance médicale pour les groupes vulnérables et les personnes atteintes d'affections lourdes et coûteuses : gratuité des accouchements et césariennes, subvention des anti-rétroviraux, prise en charge des maladies à soins coûteux, etc. - démarrage effectif du plan SESAME destiné à la prise en charge des soins de santé de toutes les personnes âgées de 60 ans et plus</p>	<p>- Insuffisance de la subvention - lourdeurs administratives du dispositif de gestion - absence de dispositif opérationnel et efficace de contrôle des consommations</p>	<p>- La mise en place d'un système de pérennisation des initiatives de gratuité (Fonds d'achat, Fonds de solidarité). -L'extension de la gratuité à tous les groupes vulnérables (enfants de 0-5 ans, handicapés, indigents). -La mise en place des mécanismes d'articulation entre les initiatives de gratuité et le développement des mutuelles de santé -Augmentation des subventions allouées</p>
<p>6.- Mise en place de régimes adaptés à chaque profession</p>	<p>MA, MFTE</p>	<p>a) Concernant le régime agro-sylvo-pastorale : - L'étude de faisabilité est déjà réalisée et validée - Les projets de textes régissant le régime sont élaborés et en cours d'adoption : projet de décret instituant le régime, projet d'arrêté sur l'assurance maladie, les statuts des régimes au niveau central et régional, - le plan de développement du régime est élaboré et validé de même que le projet de</p>	<p>a)Concernant le régime agro-sylvo-pastorale : - lenteur notée au niveau ministériel pour l'adoption des projets de textes relatifs au régime et la mobilisation effective de la subvention attendue de l'Etat - faible capacité contributive des populations cibles, - l'hétérogénéité de la cible.</p>	<p>a) Concernant le régime agro-sylvo-pastorale : -Adoption des textes réglementaires -Mise en place du dispositif de financement par l'Etat -Mise en œuvre du plan d'action</p>

		<p>dispositif institutionnel pour la mise en œuvre et le plan d'action de mise en œuvre pour 2008-2011.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le régime a obtenu une inscription budgétaire pour 2008 de l'ordre de 310 millions relative à la subvention attendue de l'Etat pour la mise en œuvre du plan d'action - Le démarrage de la phase pilote du régime est en cours de lancement dans les régions de Saint-Louis et de Tambacounda <p>b) Concernant la mutuelle sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> -la réalisation de l'étude de faisabilité -la définition du système de financement du régime -l'élaboration d'un plan d'action 2007-2010 pour la phase pilote -la tenue de l'Assemblée Générale de la Mutuelle -le démarrage effectif des activités avec les travailleurs de AFTU 	<p>b) Concernant la mutuelle sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mobilisation de la subvention attendue de l'Etat pour le déroulement de la phase pilote. -Manque d'engagement dans le portage institutionnel au niveau ministériel 	<p>b) Concernant la mutuelle sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> -Appui financier de l'Etat pour la mise en place du dispositif conformément au plan de développement du régime (249 850 000F) - Extension /diffusion aux autres catégories de la population cible - Mise en place d'un système de conventionnement avec les structures sanitaires - Mise en place d'un centre de gestion professionnel devant être opérationnel en fin 2008.
7.- Mesures visant l'articulation entre les mutuelles de santé et le système formel de sécurité sociale	-	Aucune initiative signalée	-	-

C.- EVOLUTION DES INDICATEURS DE SUIVI DU DSRP 2 POUR 2007

Rubriques	Objectifs 2007	Réalisa ^o 2007	Ecart 2007	Analyse des écarts	Objectifs pour 2009
1.-Taux de couverture du risque maladie de la population				<p>Il n'existe pas de dispositif formel et permanent de recueil de données permettant un suivi de l'évolution du taux de couverture du risque maladie au Sénégal. Le taux de couverture auquel on se réfère actuellement provient d'estimation du ministère de la Santé et de la Prévention sur la base de statistiques internes et d'études effectuées. Parmi les dispositifs prévus pour relever le taux de couverture à la suite du lancement du DSRP II, un seul a effectivement démarré, notamment le Plan SESAME. Sur le taux actuel de couverture du risque maladie de 20,13 %, ce dispositif y a contribué pour 4,8%.</p>	<p>La mise en œuvre des régimes pour les personnes exerçant les métiers de l'agriculture et les travailleurs du secteur des transports routiers devrait permettre d'élargir la couverture du risque maladie à environ 110000 nouveaux bénéficiaires soit 4,6%. Ce qui devrait amener le taux de couverture à 25% en 2009 compte non tenu de l'apport éventuel des autres dispositifs (mutuelles de santé, systèmes formels, etc.)</p>

ANNEXE 3 : DSRP2 – MATRICES DES MESURES CORRIGÉES « PROTECTION DES GROUPES VULNERABLES » : INDICATEURS PROPOSES

REALISATIONS DU PAP

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
Protection sociale et suivi des groupes vulnérables	1. Améliorer le ciblage, le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables	1. Appui au dispositif de suivi-évaluation des Programmes de Lutte contre la Pauvreté	Cellule DSRP MEF Cellule de Suivi Opérationnel de la lutte contre la pauvreté (MFEFME) / Tous les intervenants	Développement d'indicateurs en cours Mise en place d'un Système de suivi à la Cellule de Suivi des programmes de lutte contre la pauvreté ; Cartographie des zones d'intervention et des réalisations du PCLP ; Développement d'une stratégie de vulgarisation des bonnes pratiques Mise en place d'un Centre de Ressources Documentaires pour les chercheurs et acteurs dans le domaine de la pauvreté (Coût de ce dispositif : 275 millions FCFA)	Certaines interventions encore trop centrées dans la région de Dakar au détriment des régions ou du milieu rural (FNPJ) Insuffisance de prise en compte de certaines catégories de populations vulnérables telles que celles des zones rurales et les enfants des parents migrants Couverture géographique encore limitée de RBC	Renforcement et décentralisation du dispositif de suivi-évaluation inscrits dans le BCI 2008 pour 30 millions CFA. Affinement des critères de ciblage basé sur des mesures de la vulnérabilité Faire la recherche sur la mesure de la vulnérabilité Etendre la couverture de programmes/ projet à couverture encore limitée

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
	2. Améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit		Tous les secteurs sociaux : santé, éducation y compris Axes I et II,			
<i>Personnes handicapées</i>	3. Améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées	2. Mise en place d'un programme pour un meilleur accès aux centres de réadaptation fonctionnelle et aux matériels d'appareillage (aides techniques)	Direction de l'Action Sociale (DAS)	BCI : - 358 millions en 2006 ; - 100 millions en pour appareiller un millier des personnes handicapées.	Modicité des moyens, des ressources humaines et du financement. Couverture géographique est limitée à 23 départements	Mobiliser plus de ressources et dégager plus de moyens Etendre la couverture géographique à tout le pays
	4. Promouvoir l'éducation et la formation des personnes handicapées	3. Promotion de la scolarisation universelle des enfants handicapés par la mise en œuvre de programme national d'éducation intégratrice	Direction de l'Action Sociale (DAS)		Développement d un curriculum	

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
	5. Améliorer l'insertion économique et sociale des personnes handicapées	4. Mise en œuvre du programme de Réadaptation à Base Communautaire (RBC)	Direction de l'Action Sociale (DAS)	Appui à 450 GIE pour toucher 4500 handicapés	Ressources limitées	
<i>Femmes en situation de vulnérabilité</i>	6. Promouvoir les Droits des Femmes et des filles	5. Développement et mise en œuvre des activités de sensibilisation contribuant à l'élimination des violences et pratiques néfastes faites aux petites filles et aux femmes	Direction de la Famille	Deux rapports de la CEDEF élaborés et sous revue par le comité des experts nationaux pour transmission au Comité de Droits de la Femme Observatoire des Droits de la Femme en préparation Actions du Comité de Lutte Contre les Violences faites aux Femmes : prise de conscience et éradication des violences à l'égard des femmes et des enfants ; mise en place de centres d'écoute ; d'aide et d'assistance, etc. ;	Mobilisations des fonds	Soumettre le rapport de la CEDEF Faire en sorte que l'Observatoire soit mis en place et opérationnel

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
		6. Développement d'un plan de communication pour un changement de comportement favorable à l'autonomisation des femmes				
	7. Améliorer la situation économique et sociale des femmes en situation de vulnérabilité	7. Mise en œuvre du plan d'actions de la SNEEG	MFEFMF	Lancement officiel de la SNEEG en novembre 2007 ; application de fait de la SNEEG dans plusieurs programmes	Mobilisation des fonds Lenteur administratives dans la définition du Statut institutionnel (projet ou direction ?)	148 millions mobilisés en 2008 pour le démarrage des études et de la mise en place d'un système d'information
		8. Mise à la disposition des femmes rurales des technologies et équipements appropriés de transformation et de conservation des produits	MFEFMF	Voir nombreuses réalisations de l'AFDS, du PCLP/BAD, du PAREP	Mobilisation des financements	

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
Enfants en situation de vulnérabilité	8. Développer une stratégie de prise en charge et de réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en situation difficile	9. Renforcement des capacités socioéconomiques des familles défavorisées à prendre en charge les enfants en situation de vulnérabilité	Direction de la Protection des Droits de l'Enfant (DPDE), Ministère de la Famille DESPS (Ministère de la Justice)	Réhabilitation et retour en milieu familial d'enfants mendiants Plus de Enrôlement de plus de 4500 talibés au programme EVF Plus de 580 millions de l'Unicef pour les enfants et les femmes Plus de	Mobilisation de fonds	Poursuite des financements de micro projets démarrés en 2008 dans les zones d'intervention du Projet
	9. Renforcer les capacités des institutions spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité (enfants de femme mendiante,	10. Programme de renforcement des structures et centres spécialisés sur les enfants en délinquance (centre sauvegarde, AEMO, ateliers spécialisés)	DESPS (Ministère de la Justice) MFTOP	BCI 400 millions pour constructions, équipements, recrutements, formations, appui au Centre Guinddi) 42,7 millions de la Coopération française ; 533 millions FCFA de la coopération italienne	Insuffisance des réalisations	Intensifier la réponse locale dans les 9 départements ciblés par le projet sur les Pires formes d travail Mobiliser davantage de partenaires et financement

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
	enfants guide des handicapés, enfants des femmes touchées par l'extrême pauvreté, orphelins du VIH, enfants victimes de la toxicomanie, talibés, enfants abandonnés ou en conflit avec la loi)	11. Appui aux structures et associations de prise en charge des enfants	Direction de la Protection des Droits de l'Enfant (DPDE)	Mise en place d'une Association « Partenariat pour le Retrait et la Réinsertion des Enfants de la Rue » Engagement effectif du Président avec, la nomination d'une Conseillère Spéciale du Président chargée de l'Enfant Réalisation d'une étude Redynamisation du comité de suivi du projet Pires formes de travail	Faibles capacités des du MFEFMMF	

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
	10. renforcer la législation en vigueur en matière de protection de l'enfant et prendre les dispositions pour assurer une application effective	12. Extension et renforcement des projets et programmes existants de lutte pour l'éradication du travail des enfants : « Projet contre les pires formes de travail des enfants » du MFFSD, « Programme sur le travail des enfants » du MFTOP, « Renforcement de la protection des enfants contre toutes formes d'exploitation, d'abus et de violence »	Projet de Lutte Contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants (Ministère de la Famille)	Début de regroupement d'acteurs locaux pour l'élaboration des Plans d'Actions Départementaux dans les nouvelles zones d'intervention du Projet	Faible capacité des acteurs Interventions fragmentées des acteurs Insuffisance ou manque de logistique pour les interventions Non accessibilité des ressources	Mise en place de Comité Technique de Suivi dans les nouvelles zones d'extension du Projet Renforcer la communication avec les Ministère de Economie et des Finances
Personnes âgées ou aînés	11. Garantir l'épanouissement physique et moral des aînés	13. Création d'un minimum vieillesse (sans contribution)				Réaliser des études de faisabilité et les mécanismes de financement

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
	12. Améliorer la prise en charge des aînés	14. Mise en place de structures sanitaires spécialisées en gériatrie et promotion de l'enseignement de la géronto-gériatrie	MSP IPRES FNR	Deux structures mises en place à l'IPRES et à Ouakam	Mobilisation des fonds	Développer un programme de formation et former d'abord des spécialistes en géronto-gériatrie Créer une troisième structure de géronto-gériatrie Créer des centres de santé gériatriques par région
		15. Prise en charge des frais médicaux par les services concernés aux aînés non affiliés à l'IPRES ou au FNR	Ministère Santé Publique IPRES FNR	Plus d'un milliard et demi FCFA investi dans le plan Sésame à ce jour, dont 700 mille par l'Etat en 2007	Ciblage Non prise en compte des familles des aînées	Evaluation indépendante du Plan Sésame Intégrer les médicaments spécifiques aux maladies des personnes âgées dans la liste nationale des médicaments essentiels Renforcer le fonds Sésame

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
	13. Améliorer les conditions de vie des personnes âgées	16. Assurer des pensions de retraites décentes pour les retraités et garantir la viabilité à long terme des régimes	MFEFMF/ DAS	Programme d'amélioration des conditions de vie des aînés développé Projet d'Appui à la Promotion des Aînés (PAPA) élaboré et va démarrer	Contraintes budgétaires Lenteurs administratives	63 millions BCI programmés en 2007 mais reconduits pour venir s'ajouter à 43 millions en 2008 Augmenter les taux de cotisation Procéder à un dénombrement exhaustif des aînés par région, département, commune et communauté rurale en vue de mieux structurer les types d'aide

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
Jeunes	14. Renforcer les programmes d'insertion sociale et économique des jeunes	17. Renforcement des ressources du Fonds national d'Action pour l'Emploi (FNAEJ), du Fonds national de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) et de l'Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ)	Ministère en charge de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes Ministère de la Fonction publique, de l'Emploi et du Travail et des Organisations professionnelles	30 projets approuvés en 2006/07 pour 273,4 millions FCFA par le FNPJ Formation en entrepreneuriat de 509 jeunes dont 241 filles, Elaboration de 923 plans d'affaires, d'accompagnement et d'appui- conseil ; Placement de 173 jeunes demandeurs un stage ; Création de 326 emplois à partir des projets montés et effectivement financés	Faible capacité d'absorption des fonds (10% du portefeuille) ; Faibles capacités dans la formulation des projets ; Très faible taux de recouvrement (19%) ; Pourcentage élevé de projets en cessation d'activités (43%) ou en difficulté (11%) ; Insuffisance budgétaire chronique et de pour l'ANEJ. Forte demande en formation des jeunes dont 97% n'ont pas de métier	Plus de cohérence entre le Fonds national d'Action pour l'Emploi (FNAEJ), le Fonds national de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) et l'agence (ANEJ) ; Améliorer le recouvrement des prêts et la viabilité des projets ; Renforcement du suivi/évaluation Documenter les cas de succès et les bonnes pratiques ; Se mettre n réseautage international ; ANEJ : améliorer l'employabilité des jeunes par la formation professionnelle dans : les 16 ateliers des « Maisons à Outils » et les 05 « Ecoles Atelier s », entre autres

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
	15. Améliorer les conditions de vie des jeunes et des adolescents	18. Renforcement des programmes de protection et de soutien au développement harmonieux des adolescent(e)s les plus défavorisé(e)s	Ministère de la jeunesse Projet Promotion des jeunes (PPJ)	179 millions du BCI reçus par le PPJ Sensibilisation de 219 061 personnes ; Offre de service à: 20 678 personnes Distribution de 208 781 préservatifs	Renforcer l'effectif du PPJ et des Centres Conseils pour les Adolescents (CCA) Supervision formative avec les CCA dont les résultats sont en recul ; Moyens logistiques et le matériel audiovisuel pour certains CCA	Convention de partenariat CCA/districts sanitaires ; accès aux ressources des CDEPS et des Collectivités locales ; Élaboration du plan stratégique national Secteur Jeunesse (2007/2011) ; renforcement des missions de supervision formative renforcement des ressources humaines des CCA et de la direction nationale

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
Rapatriés et Personnes déplacées	16. Promouvoir la réinsertion et la réintégration des rapatriés et des personnes déplacées	19. Mise en œuvre du programme d'urgence pour la reconstruction de la Casamance (ANRAC)	Agence Nationale pour la Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance (ANRAC)	BCI : 99 millions en 2006, 2007, 2008 comme fonds de contrepartie du Projet d'Appui d'urgence à la Reconstruction de la Casamance (PARC). Travaux de réhabilitation, reconstruction des infrastructures sociales (routes, écoles, services de santé) et équipement. Appui aux activités d'alerte et prévention des conflits, de l'impact social et sur l'environnement et du suivi/évaluation Coordination du Projet d'Appui au développement de la Casamance financée par la BAD sur 2007-2012 sous la tutelle du ministère en charge de l'Agriculture	Le volet Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et Réintégration (financé par la BM) tarde à démarrer Plusieurs volets qui devaient être intégrés à la reconstruction ne sont pas pris en compte par l'ANRAC (déminage, développement économique et création de richesses avec le secteur privé, retour des populations déplacées ou réfugiées)	350 million inscrits au BCI en 2008 Rééchelonnement du financement de la Banque Mondiale

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
		20. REVA	Agence Nationale du Plan de Retour Vers l'Agriculture (A.N. REVA)	Agence opérationnelle depuis octobre 2007 avec la nomination du Directeur Général ; Mobilisation de 364 millions FCFA en 2007. Partenariat avec le Royaume d'Espagne pour un financement de 10 millions d'Euros ; et le Royaume du Maroc avec 596 millions FCFA ; Mise en place de 12 fermes villageoises modernes ; provision de services sur l'intermédiation, le conseil agricole, le renforcement de capacités ; promotion de fermes de type d'excellence et agropastorales ainsi que de pôles aquacoles.	Lenteurs administratives dans le démarrage des activités	Inscription d'un budget de 550 millions en 2008 pour renforcer ses activités
Réfugiés	17. Améliorer les stratégies de gestion des réfugiés	21. Renforcement des capacités de la commission nationale d'éligibilité (CNE)	CNE			

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
Population	18. Assurer une meilleure maîtrise des phénomènes démographiques	22. Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'actions prioritaire quinquennal mettant en œuvre les axes stratégiques de la Déclaration de la Politique de Population	Direction de la Population et des Ressources Humaines (DPRH) Ministère de l'Economie et des Finances	Amélioration de la coordination du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de population Financement en BCI : 2006 : 137,1 million CFA 2007 : 137,0 millions CFA	Mobilisation du financement des partenaires majeurs comme l'UNFPA de plus en plus difficile	Poursuite de l'amélioration de la coordination du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de population Amélioration des connaissances dans le domaine des interrelations population/pauvreté Amélioration des connaissances des relations entre migrations et pauvreté Actualisation des modèles de sensibilisation existantes (RAPID) et élaboration de modèles régionaux

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et contraintes	Perspectives pour 2008/2009
	19. Améliorer les conditions de vie des jeunes et des adolescents	23. Accroître le nombre de centres ADO espaces jeunes	Ministère de la jeunesse			

PROTECTION DES GROUPES VULNERABLES : INDICATEURS PROPOSES

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies		Actions prioritaires	
	Intitulés	Indicateurs	Intitulés	Indicateurs
Protection sociale et suivi des groupes vulnérables	Réduire les facteurs de vulnérabilité dans les secteurs et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables	Nombre de personnes vulnérables ayant bénéficié de toute forme d'assistance sociale (par sexe, âge et zone de résidence)	Mise en place d'un système d'assurance des risques agricoles. Renforcement et décentralisation du fonds de solidarité nationale et du fonds de calamité.	Système en place (Oui /Non). Nombre de bénéficiaires couverts par ce système d'assurance. Montant du Fonds du fonds de calamité et de solidarité (par région).
	Améliorer le ciblage, le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables	Nombre de projets /programmes /stratégies ayant développé un plan de ciblage et de suivi/évaluation	Appui au dispositif de suivi-évaluation des Programmes de Lutte contre la Pauvreté	Montant de financement alloué au développement et à la mise en place du dispositif de suivi des groupes vulnérables
	Améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit	Taux d'accès des groupes vulnérables à des services sociaux : (immunisation ; CPN ; éducation, eau/assainissement, etc.)	-	-
Personnes handicapées	Améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées	Prévalence de certaines maladies parmi les personnes handicapées (<i>à identifier</i>) par sexe, âge et zone de résidence) Nombre de personnes handicapées dotées d'appareils (par sexe, âge et zone de résidence)	Mise en place d'un programme pour un meilleur accès aux centres de réadaptation fonctionnelle et aux matériels d'appareillage (aides techniques)	Le programme est en place (Oui/Non) Montant du financement du programme
	Promouvoir l'éducation et la formation des personnes handicapées	Nombre de personnes handicapées ayant reçu une formation quelconque (par sexe et filière)	Promotion de la scolarisation universelle des enfants handicapés par la mise en œuvre de programme national d'éducation intégratrice	Montant du financement du programme national d'éducation intégratrice Nombre d'enfants handicapés d'âge scolarisable scolarisés

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies		Actions prioritaires	
	Intitulés	Indicateurs	Intitulés	Indicateurs
	Améliorer l'insertion économique et sociale des personnes handicapées	<p>Nombre de personnes handicapées ayant reçu un appui financier (par sexe et secteur d'intervention)</p> <p>Nombre de personnes handicapées exerçant une activité économique (par sexe et secteur d'intervention)</p>	Mise en œuvre du programme de Réadaptation à Base Communautaire (RBC)	Montant du financement du programme de Réadaptation à Base Communautaire (RBC)
<i>Femmes en situation de vulnérabilité</i>	Promouvoir les droits des femmes et des filles	<i>NB : promouvoir des droits c'est obtenir des résultats : tous les indicateurs relatifs à la réalisation des droits des femmes (à la santé, à l'éducation, etc.) s'appliquent</i>	<p>Développement et mise en œuvre des activités de sensibilisation contribuant à l'élimination des violences et pratiques néfastes faites aux petites filles et aux femmes</p> <p>Développement d'un plan de communication pour un changement de comportement favorable à l'autonomisation des femmes</p>	<p>Montant de financement de ces activités.</p> <p>Existence du plan Développement d'un plan de communication (Oui/Non).</p> <p>Prévalence des MGF (par âge de la fille, zone de résidence (urbaine/rurale, groupe ethnique, région, etc.)</p>
	Améliorer la situation économique et sociale des femmes en situation de vulnérabilité	<p>Montant alloué aux femmes ou groupements de femmes en situation de vulnérabilité</p> <p>Nombre de femmes en situation de vulnérabilité ayant bénéficié d'assistance financière</p>	<p>Mise en œuvre du plan d'action de la SNEEG</p> <p>Mise à la disposition des femmes rurales des technologies et équipements appropriés de transformation et de conservation des produits</p>	<p>Décret de création de la SNEEG est signé (Oui/Non).</p> <p>Montant de financement des activités de la SNEEG.</p> <p>Montant de financement mis à la disposition des femmes rurales en situation de vulnérabilité</p>
<i>Enfants en situation de vulnérabilité</i>	Développer une stratégie de prise en charge et de réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en situation difficile	La stratégie est développée et opérationnelle (Oui/Non)	Renforcement des capacités socioéconomiques des familles défavorisées à prendre en charge les enfants en situation de vulnérabilité	<p>Montant des « cash transfers » (transferts directs) au bénéfice des familles pauvres</p> <p>Nombre d'enfants issus de familles pauvres bénéficiant de cash transfers</p>

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies		Actions prioritaires	
	Intitulés	Indicateurs	Intitulés	Indicateurs
	Renforcer les capacités des institutions spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité (<i>enfants de femmes mendiante, enfants guides des handicapés, enfants des femmes touchées par l'extrême pauvreté, orphelins du VIH, enfants victimes de la toxicomanie, talibés, enfants abandonnés ou en conflit avec la loi</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - % d'enfants vulnérables (enfants vivant dans la rue, enfants vivant avec un handicap, enfants privés de milieu familial) bénéficiant de mesures spéciales de protection - % d'enfants enregistrés à l'état civil (par sexe, zone de résidence urbaine/rurale, etc.) - % d'enfants de 5-17 ans victimes d'exploitation économique (par sexe, zone de résidence urbaine/rurale, etc.) - Nombre des cas de violations de droits des enfants documentés ou reportés par la presse, les ONG, les organisations de la société civile - Nombre d'enfants en détention préventive - Nombre d'enfants détenus dans les mêmes locaux que les adultes - Nombre d'enfants détenus dans les mêmes locaux que les adultes 	<p>Programme de renforcement des structures et centres spécialisés sur les enfants en délinquance (centre sauvegarde, AEMO, ateliers spécialisés)</p> <p>Appui aux structures et associations de prise en charge des enfants</p>	<p>Mécanismes et systèmes de surveillance des cas de violations graves des droits de l'enfant existents (Oui/Non)</p> <p>Montant dépensé dans l'appui aux structures et associations de prise en charge des enfants</p> <p>Existence d'un système opérationnel alternatif à la détention (Oui/Non)</p>

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies		Actions prioritaires	
	Intitulés	Indicateurs	Intitulés	Indicateurs
		Renforcer la législation en vigueur en matière de protection de l'enfant et prendre les dispositions pour assurer une application effective	Nombre de cas de violences faites aux enfants et aux femmes reportés ou documentés par la presse, les ONG, les organisations de la société civile	Extension et renforcement des projets et programmes existants de lutte pour l'éradication du travail des enfants : « Projet contre les pires formes de travail des enfants » du MFFSD, « Programme sur le travail des enfants » du MFTOP, « Renforcement de la protection des enfants contre toutes formes d'exploitation, d'abus et de violence »
<i>Personnes âgées ou aînés</i>	Garantir l'épanouissement physique et moral des aînés		Création d'un minimum vieillesse (sans contribution)	Montant du fonds Nombre de bénéficiaires du fonds
	Améliorer la prise en charge des aînés	Nombres de personnes âgées ayant bénéficié de prise en charge sanitaire	Mise en place de structures sanitaires spécialisées en gériatrie et promotion de l'enseignement de la géronto-gériatrie Prise en charge des frais médicaux par les services concernés aux aînés non affiliés à l'IPRES ou au FNR	Nombres de structures sanitaires spécialisées en gériatrie mises en place Nombre de spécialistes pratiquants de gériatrie Nombre de bénéficiaires de l'enseignement de la géronto-gériatrie Montant alloué aux aînés au titre du Plan Sésame
	Améliorer les conditions de vie des personnes âgées	Espérance de vie au-delà de 60 ans	Assurer des pensions de retraites décentes pour les retraités et garantir la viabilité à long terme des régimes	Montant moyen des pensions de retraite par personne retraité (par sexe et zone de résidence) Taux de revalorisation par an des pensions de retraite

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies		Actions prioritaires	
	Intitulés	Indicateurs	Intitulés	Indicateurs
Jeunes	Renforcer les programmes d'insertion sociale et économique des jeunes	Taux de chômage des jeunes de 15-34 ans (par sexe, niveau d'instruction, zone de résidence urbaine/rurale, région, etc.)	Renforcement des ressources du Fonds national d'Action pour l'Emploi (FNAEJ), du Fonds national de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) et de l'Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ)	Montants des fonds et lignes de crédits accessibles aux jeunes (par sexe, zone de résidence urbaine/rurale, région, etc.) Nombres d'emplois de jeunes créés grâce à ces fonds
	Améliorer les conditions de vie des jeunes et des adolescents	Prévalence des IST, y compris le VIH, parmi les jeunes et adolescents (sexe, zone de résidence)	Renforcement des programmes de protection et de soutien au développement harmonieux des adolescent(e)s les plus défavorisé(e)s	Montant des fonds au bénéfice des adolescents les plus défavorisés Nombre de jeunes ayant accès aux services de protection et de soutien (sexe, région, zone)
Rapatriés et Personnes déplacées	Promouvoir la réinsertion et la réintégration des rapatriés et des personnes déplacées	Nombre de personnes rapatriées qui ont été réinsérées Nombre d'emplois induits par le Plan REVA	Mise en œuvre du programme d'urgence pour la reconstruction de la Casamance (ANRAC) REVA	Montant de financement alloué à la reconstruction de la Casamance Nombre d'ouvrages (écoles, postes de santé, etc. réhabilités/construits); Montant de financement alloué au Plan REVA Nombre d'ouvrages construits par le plan REVA (selon la nature des ouvrages);
Réfugiés	Améliorer les stratégies de gestion des réfugiés	La stratégie est opérationnelle (financée et mise en œuvre)	Renforcement des capacités de la commission nationale d'éligibilité (CNE)	Pas renseigné
Population	Assurer une meilleure maîtrise des phénomènes démographiques	Prévalence de la contraception moderne Prévalence des grossesses précoces (moins de 18 ans par région, zone de résidence, niveau d'instruction, etc.). Indice synthétique de fécondité (par région, zone de résidence, instruction de la mère, etc.). Taux moyen d'accroissement annuel de la population (région, zone de résidence) Taux d'urbanisation. Espérance de vie à la naissance (sexe, zone de résidence, région)	Élaboration et mise en œuvre d'un Programme d'Actions Prioritaire quinquennal mettant en œuvre les axes stratégiques de la Déclaration de la Politique de Population	Le programme d'Actions Prioritaires est en place (Oui/Non) Montant de financement alloué aux activités du Programme d'Actions Prioritaires

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies		Actions prioritaires	
	Intitulés	Indicateurs	Intitulés	Indicateurs
	Améliorer les conditions de vie des jeunes et des adolescents	Prévalence des IST et du VIH parmi les jeunes et adolescents (âge, sexe, zone de résidence, région)	Accroître le nombre de centres ADO et espaces jeunes	Nombre de centres ADO et d'espaces jeunes (région/département) Fréquentation des centres ADO et espaces jeunes (région/département)

**- ANALYSE DE LA PROGRAMMATION ET DE L'EXECUTION 2007 DES PROGRAMMES ET PROJETS
INSCRITS AU PLAN D'ACTION PRIORITAIRE DU DSRP 2**

Matrice des mesures (2006-2010) : Prévention et Gestion des Risques et Catastrophes

Secteurs/Domaines	Objectifs	Actions prioritaires	Indicateurs	Partenaires	Resp.	Etat Avanc.	Budget en millions
Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes	Promouvoir des stratégies et mécanismes de prévention et de gestion des risques et catastrophes en appui aux plans nationaux	. Programme de formation et de recherche sur le concept de risques et catastrophes . Mise en place du plan de communication, de formation et de mobilisation sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de protocoles signés avec des institutions de recherche en rapport avec la RRC. - Le nombre de modules sur la RRC introduits dans le programme scolaire. - Le nombre d'ONG, d'OCB et d'OF intervenant dans le domaine de la RRC au Sénégal. - Le nombre de séminaires de formation en RRC dispensés annuellement sur l'ensemble du pays. - Le nombre de personnes formées en RRC. - Le nombre de personnes sensibilisées en RRC par an. 	PNUD & Etat	PAPNGRC/DPC	Formulation en cours	Prévu et non doté. 80 millions (DSRP) GAP (80 millions)
	Assurer la coordination et la promotion de la culture de la prévention et de la gestion des risques et catastrophes	. Mise en place d'une plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes, et mise en place d'une autorité nationale chargée de la protection civile	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de séance de réunions tenues par les membres de la plateforme nationale dans l'année. - Le nombre de supports de communication élaborés pour le compte de la plateforme nationale. - Le volume annuel des moyens d'intervention mobilisés par la plateforme nationale. 	PNUD & Etat	PAPNGRC/DPC	Diagnostic institutionnel fait Décret signé	Prévu et non doté. 163 millions (DSRP) GAP (163 millions)
	Maîtriser les accidents industriels majeurs et les inondations	. Mise en œuvre d'un programme de maîtrise des accidents industriels et de prévention et de gestion des inondations	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'accidents industriels dans l'année. - Le coût annuel des dégâts engendrés par les inondations. - Le nombre de structures qui ont pour 	PNUD & Etat	PAPNGRC/DPC	Processus de formulation en cours	Montant DSRP (1100) PTIP (315) Etat (315) Bailleurs (0)

			<p>mission principale la RRC (structure étatique, ONG, Partenaires au développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La proportion d'installations industrielles disposant d'un POI fonctionnel. - La proportion de Collectivités locales exposées à des risques industriels et disposant d'un PPI fonctionnel. 				GAP (785)
Réduire les facteurs de vulnérabilité dans les secteurs et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables	<p>. Mise en place d'un système d'assurance des risques agricoles</p> <p>. Mise en place de systèmes d'alerte précoce dans les différents secteurs et domaines</p> <p>Renforcement et décentralisation du Fonds de solidarité nationale et du fonds de calamité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La proportion d'organisations paysannes ayant souscrit à une assurance de risques agricoles. - Le nombre de risques de catastrophes signalés à temps. - La proportion de catastrophes ayant fait l'objet d'une alerte précoce. - Le volume financier mobilisé annuellement dans le cadre des fonds de solidarité nationale et de calamité. 	<p>PNUD & Etat</p> <p>Etat</p>	<p>PAPNGRC/ DPC, MFSN, MEF</p> <p>MFSN, MEF PAPNGR DPC</p>	<p>- L'étude du SAP en cours.</p> <p>Le fonds de solidarité et le commissariat à la sécurité alimentaire mènent des actions conjointes sur toute l'étendue du territoire.</p>	<p>Non pris en compte dans le PAP</p> <p>Non pris en compte dans le PAP</p>	

**II.- NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS
INSCRITES DANS LA MATRICE DES MESURES DU DSRP 2**

Intitulés des actions prioritaires	Maîtres d'œuvre	Etat d'avancement	Problèmes et Contraintes	Solutions pour 2009
1. Programme formation et recherche sur le concept de risques et catastrophes	PAPNGRC/DPC	Formulation en cours	- <i>Retard dans la mobilisation du fond de contre partie de l'Etat pour l'exécution du programme</i>	- Etablir des conventions de recherche avec l'université (IFAN et IST) ; - Mobilisation des fonds de contre partie de l'Etat et recherche de fonds additionnels
2. Mise en place du plan de communication, de formation et de mobilisation sociale	PAPNGRC/DPC	Activités en cours	- <i>Retard dans la mobilisation du fond de contre partie de l'Etat</i> - <i>Mobilisation d'autres partenaires</i>	<i>Mobilisation des fonds de contre partie de l'Etat et recherche de fonds additionnels</i>
3. Mise en place d'une plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes, et mise en place d'une autorité nationale chargée de la protection civile	PAPNGRC/ DPC	- Décret signé le 04 Mars 2008 - Analyse SWOT sur la plateforme - Plan d'action pour la mise en œuvre des activités de la plateforme élaboré - Engagement d'autres partenaires (ONU) à	- mobilisation de ressources financière pour faire fonctionner le plan d'activités de la plateforme non encore effective	Comblent le Gap

		soutenir la plateforme		
4. Mise en œuvre d'un programme de maîtrise des accidents industriels et de prévention et de gestion des inondations	PAPNGRC/ DPC	- Processus de formulation en cours au niveau du PAPNGRC - Plan ORSEC Plan de contingence national en cours	- Difficultés pour tester régulièrement le plan ORSEC - Contrepartie de l'Etat non disponible	Comblers le Gap
5. Mise en place d'un système d'assurance des risques agricoles	PAPNGRC/ DPC	-Etude déjà lancée par un appui du PNUD au PAPNGRC -Identification de partenaires intéressés par l'activité	Rubrique non prise en compte dans le PAP	-Comblers le Gap
6. Mise en place de système d'alerte précoce dans les différents secteurs et domaines	PAPNGRC /DPC	- Etude de faisabilité d'un SAP multirisque et multi secteurs en cours	Non disponibilité de la contrepartie financière de l'Etat pour le PAPNGRC	- Comblers les Gap
7. Renforcement et décentralisation du Fonds de solidarité nationale et du fonds de calamité	PAPNGRC /DPC ETAT/MFSN/MEF	Le fonds de solidarité et le commissariat à la sécurité alimentaire mènent des actions conjointes sur toute l'étendue du territoire	- Rubrique non prise en compte dans le PAP	- Opérationnalisation de la plateforme

PAPNGRC : projet d'appui au programme national de prévention, de réduction des risques majeurs et de gestion des catastrophes naturelles au Sénégal

/ ANNEXES.

Quelques indicateurs complémentaires

ACTIVITES PRIORITAIRES	INDICATEURS
<p>Mise en place du plan de communication, de formation et de mobilisation sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de modules sur la RRC introduits dans le programme scolaires. - Le nombre d'ONG, d'OCB et d'OF intervenant dans le domaine de la RRC au Sénégal. - Le nombre de personnes formées en RRC. - Le nombre de personnes sensibilisées en RRC

ACTIVITES	INDICATEURS
<p>Mise en place d'une plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes, et mise en place d'une autorité nationale chargée de la protection civile</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de séance de réunions tenues par les membres de la plateforme nationale dans l'année. - Le nombre de supports de communication élaborés pour le compte de la plateforme nationale. <p>Le volume annuel des moyens d'intervention mobilisés par la plateforme nationale.</p>

ACTIVITE	INDICATEURS
Mise en œuvre d'un programme de maîtrise des accidents industriels et de prévention et de gestion des inondations	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de victimes d'accidents industriels et d'inondation. - La proportion d'installations industrielles disposant d'un POI fonctionnel. - La proportion de Collectivités locales exposées à des risques industriels et disposant d'un POI fonctionnel

ACTIVITES	INDICATEURS
<ul style="list-style-type: none"> . Mise en place d'un système d'assurance des risques agricoles . Mise en place de systèmes d'alerte précoce dans les différents secteurs et domaines 	<ul style="list-style-type: none"> - La proportion d'organisations paysannes ayant souscrit à une assurance de risques agricoles - Le nombre de risques de catastrophes signalés précocement au moins dans un secteur.

ACTIVITES	INDICATEURS
Renforcement et décentralisation du Fonds de solidarité nationale et du fonds de calamité	<ul style="list-style-type: none"> -Le volume financier mobilisé annuellement dans le cadre des fonds de solidarité nationale et de calamité